

DÉLIBÉRATION n° **2024-019** de la séance du **19/03/2024**

OBJET : Contentieux administratif relatif au concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe – Autorisation d’ester en justice

L’an deux mille vingt quatre, le mardi dix-neuf mars à dix heures, le Conseil d’administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s’est réuni à Vue, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l’Assemblée : 34. Le quorum est de 17.
Nombre de présents : 14 Nombre de voix : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Anthony BERTHELOT, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Jean-Pierre AUDELIN, Gaëlle ROUGERON ;
Mme Nadège PLACÉ (suppléante de M. Pascal PRAS) sans voix délibérative.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › Mme Claire HUGUES avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Jean-Louis MOGAN avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,
- › M. Emmanuel TERRIEN avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Jean-Michel BRARD avait donné pouvoir à M. Yvon LERAT,
- › Mme Lydie MAHE avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › Mme Anne-Marie CORDIER avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Anthony BERTHELOT,
- › Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- › M. Christophe JOUIN avait donné pouvoir à Mme Marie-Irène BRIAND-BOUIN.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Nicolas CRIAUD, Emmanuel RIVERY, Claude CAUDAL, Christelle BRAUD, Alain VEY, Edith MARGUIN, Xavier BONNET, Bernard LEBEAU, Rodolphe AMAILLAND, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Barbara NOURRY.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Maryse BRIAND, directrice déléguée, Innovations sociales,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable de la communication externe,
Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Secrétariat général.

À l’unanimité, Mme Nadège PLACÉ a été désignée secrétaire de séance.

Contentieux administratif relatif au concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe – Autorisation d’ester en justice

EXPOSÉ

Par courrier du 20 février 2024, le greffier en chef du tribunal administratif de Nantes a notifié à M. le Président du Centre de gestion la requête présentée par Mme B.D. en vue de l’annulation de la décision du jury de concours du 11 janvier 2024, qui lui a été notifiée par courrier en date du 15 janvier 2024, par laquelle le jury la déclare non-admise au concours de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe.

DÉLIBÉRÉ

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, notamment les articles 27 et 28 ;

Le Conseil d’administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l’unanimité par 23 voix pour :

- **Autorise** Monsieur le Président à ester en justice dans cette affaire ;
- **Autorise** Monsieur le Président à recourir aux services d’un conseil, pour la représentation en justice du Centre de gestion et à régler les honoraires correspondants.

Pour extrait conforme,
Le président,




Philip SQUELARD